



AGEROUTE SÉNÉGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection d'un Consultant individuel en vue de l'audit environnemental et social du Projet de construction du Pont de Rosso et de ses aménagements connexes

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le journal « L'AS » du 20 décembre 2021.

Les gouvernements de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégal ont reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) des prêts, et ont obtenu une subvention de l'Union Européenne (UE) en vue du financement du projet de construction du Pont de Rosso et de ses aménagements connexes. En outre, le gouvernement de la République du Sénégal a reçu de la Banque Européenne d'Investissement, un prêt pour assurer sa contribution au financement du pont.

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement compte utiliser une partie de ces fonds en vue de s'attacher les services d'un consultant individuel pour l'audit environnemental et social du projet de construction du Pont de Rosso et de ses aménagements connexes.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement et de manière spécifique les actions suivantes :

- a. l'examen du respect des exigences des politiques environnementales et sociales de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Européenne d'Investissement, ainsi que celui des dispositions légales, réglementaires, normes et procédures nationales applicables en matière environnementale et sociale ;
- b. l'examen des rapports disponibles sur le projet, y compris le rapport d'évaluation du projet, les accords de prêt/don, les rapports périodiques de mise en œuvre du projet, ainsi que toute la documentation pertinente nécessaire à l'évaluation de la performance environnementale et sociale du projet ;
- c. les inspections des sites du projet pour évaluer les activités environnementales et sociales mises en œuvre, y compris la gestion des entrepreneurs et les risques et impacts environnementaux et sociaux connexes ;
- d. la préparation d'un rapport complet. Le rapport doit présenter une analyse

convaincante des constatations et des causes au regard de la portée et des critères d'audit prédéterminés ;

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils devront fournir leurs curriculum vitae, diplômes, attestations et tout autre justificatif de la formation et de l'expérience indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations.

Les prestations se dérouleront sur une durée d'interventions ponctuelles de neuf (9) mois en raison de trois interventions coïncidant avec les trois derniers mois des exercices de 2022, 2023 et 2024.

Une liste restreinte des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualification du Consultant (SQC).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles de procédures du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics et suivant la grille d'évaluation ci-après :

➤ **Qualification d'ordre général notée sur 10 points :**

Formation : diplôme de niveau Bac +5 dans les domaines liés à la gestion environnementale et sociale : **10 points**

- ✓ **Copie diplôme légalisée :** 10 points
- ✓ **Copie diplôme non fournie :** 0 point

➤ **Expérience et ancienneté dans le domaine de l'évaluation et /ou de l'audit environnemental et social notée sur 90 points**

- ✓ $X \geq 10$ ans = 20 points
- ✓ $05 \text{ ans} < X < 10 \text{ ans}$ = 15 points
- ✓ $X \leq 05$ ans = 0 point
- ✓ Avoir réalisé au moins cinq (05) études d'impact environnemental et social pour des projets d'infrastructures, durant les dix (10) dernières années (**12, 5 points, soit 2,5 points par référence**) ;
- ✓ Avoir réalisé au moins cinq (05) Plans d'Actions de Réinstallation, incluant un mécanisme de gestion des plaintes, durant les dix dernières années (**12, 5 points, soit 2,5 points par référence**) ;
- ✓ ; Avoir réalisé au moins un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (**2,5 points**) ;
- ✓ Avoir réalisé au moins un Plan de Gestion de l'afflux des travailleurs (**2,5 points**) ;
- ✓ Avoir réalisé au moins quatre (04) audits environnementaux et sociaux de projets (**40 points, soit 10 points par référence**).

Le nombre minimum de points requis est de soixante-dix (70) points.

Les consultants intéressés peuvent avoir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann Résidence Dakar,

Sénégal-Tél : (221) 33 869 07 51 – Fax : (221) 33 864 48 33

E-mail : ageroute@ageroute.sn ou rndour@ageroute.sn , assow@ageroute.sn

Les dossiers de candidature seront déposés sous **pli fermé** au Secrétariat de la cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard, **le 06 septembre 2022, à 12 heures 30 mn (GMT)**.

Les CV seront rédigés uniquement en langue française ; ceux qui seront soumis dans une autre langue seront rejetés.

De même les candidatures soumises sous format électronique ne seront pas acceptées.

L'objet de l'enveloppe devra porter expressément la mention suivante : « Recrutement d'un Consultant individuel pour l'audit environnemental et social du projet de construction du pont de Rosso et de ses aménagements connexes »

N.B : Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant, n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE Sénégal de l'inclure dans les listes restreintes.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE